

**COMMUNE DE BAYONNE**  
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 FEVRIER 2020**  
**DELIBERATION N° 11**

L'an deux mil vingt, le treize février, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h35.

*Nombre de conseillers  
municipaux en exercice :*  
43

**Présents :** M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBE, Mme BISAUTA, M. SOROSTE, Mme LAUQUE, MM. NEYS (jusqu'à 19h38), UGALDE, LACASSAGNE, Mmes DUHART, CASTEL, MARTIN-DOLHAGARAY, MM. AGUERRE, ESMIEU, Mme LANGLOIS, MM. SALDUCCI, POCQ, ARCOUET, SALANNE, Mmes BRAU-BOIRIE, MEYZENC (à partir de 17H40), M. ESCAPIL-INCHAUSPE, Mme TAIEB, M. LAIGUILLON, Mme BENSOUSSAN, MM. BOUTONNET, DAUBISSE, Mme LARRE, M. PARRILLA-ETCHART, Mmes ARAGON, CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS, ARTIAGA, IRIART et Mme LEUENBERGER.

*Certifié exécutoire compte  
tenu du dépôt au titre du  
contrôle de légalité et de  
l'affichage en mairie le*

**Absents représentés par pouvoir :**

M. NEYS par Mme DURRUTY (à partir de 19h38) ; Mme JUZAN par Mme DUHART ; Mme MEYZENC par Mme DURRUTY (jusqu'à 17H40) ; Mme CANDILLIER par M. ARCOUET ; M. MASSONDE par Mme TAIEB ; Mme PICARD-FELICES par M. ETCHETO.

*Le Maire*

**Secrétaire :**

M. BOUTONNET.

---

*Entendu le rapport de M. Ugalde,*

**OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE** – DIDAM – Exposition Michel Haramboure « Le matin du jour de la pluie noire » - du 9 mai au 7 juin 2020.

Ce printemps 2020, le DIDAM accueillera les œuvres de l'artiste bayonnais né à Saint-Jean-de-Luz, Michel Haramboure. Explorant la face cachée des corps, des visages et de leurs émotions contraires, l'artiste se joue de la confusion entre réalité et illusion pour révéler la fragilité du monde. Sondant nos êtres parfois plongés dans la gravité et la violence, sa peinture fait surgir de ses personnages hyperréalistes une poésie chargée de mélancolie. Un univers peu bavard mais évocateur, faisant voyager hors du temps par son travail pictural.

Ce choix de programmation répond à la volonté de la municipalité sur chaque saison de mettre les espaces du DIDAM à disposition d'un artiste local reconnu sur le territoire et au-delà. Une façon pour la Ville de Bayonne de rendre hommage à Michel Haramboure qui expose son travail en Pays basque depuis de nombreuses années et a intégré plusieurs collections.



La Ville met à disposition de ce projet un budget de 5 000 € pour la réalisation des outils de communication (affiches, dépliants, cartons d'invitation, communication dématérialisée), la signalétique de l'exposition (lettrages, cartels, panneaux extérieurs), le montage technique, le vernissage et le programme de médiation.

Compte tenu de ces éléments, il est demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer les contrats et conventions amenés à être établis pour la mise en œuvre de ce projet.

*Ont signé au registre les membres présents.*

**ADOPTION, A L'UNANIMITE**

Jean-René ETCHEGARAY  
Maire de Bayonne